archimag
les technologies de l'information

Chaque mois l'actualité des technologies de l'information

Search process

l'agent double

La jeune société Intelligence Process lance Search process, un agent intelligent gratuit en ligne. Dans l'univers pléthorique des outils de recherche, Search process se démarque par son approche originale de la recherche. Après avoir entré ses mots clés (éventuellement sous forme booléenne), l'internaute doit indiquer son adresse électronique. Contrairement au moteurs traditionnels, les résultats ne sont pas fournis immédiatement, mais quelques heures après, le temps de dédoublonner, de filtrer et de classer l'information. L'internaute clique alors sur le lien indiqué pour accéder au dossier de résultats. Il sélectionne en les cochant les résultats les plus pertinents. Des fonctions cartographiques sont disponibles, afin de mieux pister les liens éventuels entre les documents. Outre quelques moteurs (Lycos, Altavista, HotBot et Voila), l'agent utilise la librairie Amazon, les bases de l'Inist, et les forums de discussion. Ce qui lui permet de fournir une liste d'experts sur la question posée - une fonction qui a le mérite d'exister, mais qu'il faut utiliser avec précaution. Astucieux, le mode "express" reprend un concept introduit par le moteur AskJeeves, la recherche sur une base de questions déjà posées.

voie ouverte pour Web Process

Intelligence Process est en fait une petite équipe de chercheurs issus du CRRM (Centre de recherche rétrospective de Marseille) dirigé par Henri Dou. Derrière Search Process se cache Web Process, un service payant qui devrait être disponible dans les prochaines semaines. S'appuyant sur plus de sources d'information et des techniques de traitement plus pointues (faisant appel à du text mining), Web Process s'annonce comme un agent à surveiller.

www.searchprocess.com

salon du livre

livre virtuel et inquiétudes réelles

Certes, l'invité d'honneur cette année du salon du livre était le Portugal. Pourtant, on parle beaucoup plus du livre électronique, comme en témoigne l'importante cohue dans le "village" qui lui est dédié. La "reine du jour" est inconstestablement la jeune société Cytale avec son livre électronique, qui devrait n'être disponible sur le marché qu'au mois de septembre prochain. Les visiteurs se pressent pour admirer les premiers prototypes de ce fleuron potentiel de notre industrie. La concurrence est indirectement présente, puisque l'on peut également "feuilleter" les grands frères américains, Rocket eBook et Softbook. Au-delà du matériel (encore un peu trop... matériel), la chasse aux "contenus" est ouverte : Bibliopolis annonce un accord pour la mise à disposition du livre de Cytale des 500 plus grands textes de la littérature française. L'éditeur 00h00.com fournit quant à lui l'ensemble des ouvrages électroniques que l'on peut lire sur les machines présentées.
Un fort engouement qui vient fort à propos masquer le peu d'empressement des éditeurs traditionnels à publier de nouveau titres sur cédérom. Gallimard persiste tout de même autour de titres fortement représentatifs du fonds de la maison, comme l'excellent "Proust". Bien qu'un espace soit consacré à la "découverte des cédéroms", force est de constater le peu de créativité littéraire dans le domaine. Les éditeurs changeraient-ils leur fusil d'épaule - pour ceux qui auraient bougé - en misant désormais sur l'édition électronique de leurs fonds, une pratique somme toute plus rassurante ?

le futur des bibliothèques

Mais cette édition est également l'occasion d'exprimer des malaises plus réels que virtuels. La table ronde "la bibliothèque du futur" commence à ronronner gentiment lundi 20 mars au matin quand surgit du public un "perturbateur" (sans bonnet andin) délégué par ses collègues de la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine). Cette dernière a en effet déjà été en grève une première fois en décembre pour protester contre le statut précaire d'un tiers du personnel (26 personnes sur 74). Jean-Luc Evard, du Snasub [Syndicat de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques], s'exclame à l'adresse de la tribune : *" Nous cherchons à vous rencontrer depuis des semaines, M. Joly (Sous-direction des bibliothèques), pourquoi déclinez-vous tout rendez-vous ? (...) Au nom de la bibliothèque du futur, préservons le futur de toutes les bibliothèques ! "*
Inquiétude également dans les milieux de l'édition, stigmatisée par le mouvement de grève, le même jour, des salariés de Casterman. Derrière le slogan "Halte à la casse !", ceux-ci entendent dénoncer l'intention de Flammarion de reclasser une trentaine d'entre eux (sur cinquante), avant restructuration. Selon le comité d'entreprise, on privilégie une logique financière à court terme, au détriment d'une véritable stratégie industrielle. D'autant plus qu'un audit interne avait pointé les signes de redressement de l'entreprise, ainsi que ses potentialités. Une crise tout à fait représentative, aux dires de nombreux observateurs, des difficultés de l'édition française à se restructurer dans le respect des fonds éditoriaux.
www.chez.com/bdicengreve

---

les auteurs entrent dans le débat

Le Salon du livre aura été l'occasion pour les éditeurs appartenant au SNE (Syndicat national de l'édition) de réaffirmer leurs revendications dans le débat sur le droit de prêt en bibliothèque : environ 5 francs par titre emprunté. Depuis, l'argumentaire a pris du poids, avec l'engagement de 288 écrivains contre le droit de prêt gratuit. Ces auteurs ont répondu à la lettre qui leur avait été adressée en février dernier par la Société des gens de lettres et le SNE (cf. Archimag n°132). On retrouve des plumes de grande renommée, comme Jean-Claude Carrière, Jean Delumeau, Eric Holder, Plantu ou encore Claude Simon. Au nom de " la lecture pour tous ", les éditions de l'Harmattan lancent une contre-pétition, qui aurait déjà rassemblé plus de 1 000 signatures. Le débat est donc relancé par les auteurs, au moment où Catherine Tasca prend la succession de Catherine Trautmann au ministère de la Culture.

---

archives audiovisuelles

création d'Anatec

Anatec est le centre d'Archives nationales audiovisuelles du travail et des entreprises au Creusot et, bien que le nom le ferait croire, n'a pas de lien avec les Archives nationales. L'inauguration a eu lieu lors des 13e Journées du Creusot (21-23 mars), un festival mettant en présence les professionnels de la communication d'entreprise, réalisateurs, producteurs et commanditaires. Profitant de la dynamique du festival, Anatec entend devenir la base de données des films d'entreprises, passés et contemporains (80 à 100 000 films). Ces films seront indexés et référencés. La numérisation et la consultation d'une sélection de 5 000 œuvres est aussi prévue, sur place ou à distance.

un patrimoine souvent méconnu

Jusqu'ici, ce type de document a souvent été ignoré, or " l'audiovisuel d'entreprise est pourtant le reflet de l'histoire économique et sociale du pays, commente Georges Pessis, délégué général d'Anatec et également réalisateur. Nous voulons essayer de sauver ce patrimoine souvent méconnu par les entreprises elles-mêmes ".

Avec des soutiens publics et privés, Anatec a l'ambition de devenir un véritable centre de documentation ouvert aux spécialistes, cinéastes, journalistes, sociologues, documentalistes, chercheurs ou étudiants, comme au grand public.